



**Municipalité
de
St-Didace**

Scrutin du 2015-11-08

Proclamation d'élection du candidat

Je, André Allard, président d'élection, proclame par la présente que:

Pierre Brunelle

749 chemin de Lanaudière

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élu au poste de

conseiller au siège # 6

Donné à Saint-Didace
ce treizième jour de novembre
de l'an deux mille quinze.

André Allard
président d'élection